



cpjeps
animateur d'activités et de vie
quotidienne

.....
Formation professionnelle
et diplômante de niveau 3
(niveau CAP-BEP)

Dates :
21 février 2022
au
17 décembre 2022
à La Roche sur Yon



Le métier visé

Le titulaire du CPJEPS conduit des activités de loisirs dans le cadre du projet de la structure. L'emploi visé est celui d'animateur d'activités et de la vie quotidienne. Le CPJEPS atteste l'acquisition d'une qualification dans l'exercice d'une activité professionnelle en responsabilité à finalité éducative ou sociale, dans les domaines d'activités physiques, socio-éducatives ou culturelles.

Le titulaire du CPJEPS peut aussi travailler dans toute structure organisant des loisirs et des activités d'animation socioculturelles, pour tous publics.

Sous la responsabilité fonctionnelle d'un personnel titulaire d'un diplôme professionnel d'un niveau 4 minimum dans le champ du travail social, du sport, de l'animation ou de l'éducation, il conçoit, prépare et conduit au sein d'une équipe organisée des activités de loisirs dans le cadre du projet pédagogique de la structure.

Trois secteurs principaux d'emploi ont été identifiés :

- les entreprises du secteur de l'animation
- le secteur du lien social et familial
- les collectivités territoriales.

objectifs

- Participer au projet et au fonctionnement de la structure
- Animer des temps de vie quotidienne
- Concevoir des activités en direction de groupe
- Animer des activités

démarche

- Formation en alternance
- Mise en situation pratique
- Analyse de pratique
- Formation de 455 heures en centre de formation et 924 heures en entreprise

public ciblé & financement

- Coût de la formation : 5 687 € ouverte aux demandeurs d'emploi ou salariés.
- (frais d'inscription de 40 €)
- Financements mobilisés :
Région PDL via le programme « VISA MÉTIERS » pour les demandeurs d'emploi (*sous conditions*)
Contrat d'apprentissage - CPF, employeur

Programme de formation

- UC1 : participer au projet et à la vie de la structure
- UC2 : animer les temps de vie quotidienne de groupes
- UC3 : concevoir des activités en direction d'un groupe
- UC4 : animer des activités

les intervenants

L'établissement FAL Formation propose depuis 20 ans des formations diplômantes et qualifiantes dans le champ de l'animation sportive et socioculturelle. L'équipe pédagogique est composée de formateurs professionnels de l'animation et d'intervenants spécialisés. Des intervenants de la Ligue de l'enseignement seront très souvent sollicités sur les contenus de la formation.

Modalités d'évaluation

- 2 épreuves de Certification :
- Evaluation UC 3 et UC 4 : Mise en situation professionnelle sur la base d'un dossier, le candidat encadrera une séance d'animation en lien avec le projet d'activité. Ce dernier sera suivi d'un entretien portant sur le document et la séance d'animation devant deux évaluateurs.
 - Evaluation UC 1 et UC 2 : Entretien oral sur la base d'un dossier, le candidat effectuera un entretien oral présentant sa structure d'alternance ainsi qu'au moins deux actions d'animation de temps de vie quotidienne. Ce dernier sera suivi d'un temps de questionnement portant sur l'entretien et le document.

Le CPJEPS AAVQ est délivré par la DRAJES, via l'obtention des 4 UC capitalisables



pré-requis

- âge minimum : 16 ans

Pas d'exigence préalable à l'entrée en formation mais des sélections d'entrée

- Diplôme ouvert largement à tous niveaux de publics et répond ainsi à son statut de qualification de niveau 3 relatif à l'entrée professionnel dans le cursus des métiers de l'animation.
- L'obtention du PSC1 reste une obligation avant l'entrée en formation.
- Les expériences et les qualifications dans le champ de l'animation seront appréciées (expérience bénévole, CQP animateur périscolaire, BAFA..).

sélection

Un recrutement afin de vérifier l'adéquation du projet professionnel du candidat, sa motivation individuelle pour tenter de garantir la réalisation de ses deux objectifs principaux : l'acquisition du diplôme CPJEPS et l'insertion professionnelle.

les épreuves ont donc pour objectifs de vérifier :

- capacités d'expression écrite et orale
- la motivation, l'implication et le réalisme du projet professionnel du candidat.
- la représentation du métier

les épreuves s'organisent autour de 3 temps :

- Une sélection sur dossier de candidature

Le candidat y indiquera son expérience dans l'animation, ses motivations à l'entrée en formation, son projet professionnel, sa connaissance et représentation du métier d'animateur...

- Un entretien de 30 à 45 min

Le candidat exprimera ses motivations et son projet à s'engager dans une formation diplômante en animation.

- Une épreuve écrite d'1h15

Le candidat résumera un texte donné et dégagera en quelques lignes la problématique principale. Cet écrit sur table permettra de contrôler les capacités de rédaction du candidat (syntaxe, vocabulaire, orthographe...).

débouchés

Avec le **CPJEPS AAVQ**, vous êtes reconnu-e en tant que professionnel-le de l'animation. Vous exercez principalement dans le cadre associatif ou d'entreprises de l'économie sociale ainsi qu'auprès des collectivités territoriales :

- 🎨 Animateur d'activités et de vie quotidienne.
- 🎨 Animateur en accueil de loisirs périscolaire.
- 🎨 Animateur en accueil de loisirs.
- 🎨 Animateur enfance-jeunesse.
- 🎨 Animateur en séjours de vacances.
- 🎨 Animateur socioculturel.

Passerelles

Le CPJEPS est aussi un « tremplin » vers d'autres diplômes professionnels. Il donne l'équivalence de :

- BPJEPS Animateur, mention « Loisirs tous publics » : UC4
- CAP Accompagnant Educatif de la Petite Enfance – AEPE : UC 1 et 2
- CQP animateur périscolaire : UC 3 et 4
- BAFA + attestation(s) de 168 h minimum (selon conditions) : UC2

cpjeps - animateur d'activités et de vie quotidienne

.....

Formation professionnelle et diplômante de niveau 3

INFORMATION COLLECTIVE :

mercredi 10 NOVEMBRE 2021 (14 h)

vendredi 03 DECEMBRE 2021 (14 h)

(sur inscription, avec votre numéro d'identifiant pôle emploi si vous êtes concerné.e)

Dans les locaux de la FOL85

SELECTIONS D'ENTREE :

Jeudi 06 et vendredi 07 JANVIER 2022 - Dans les locaux de la FOL85

JOURNEES DE POSITIONNEMENT OBLIGATOIRES :

Jeudi 03 et vendredi 04 FEVRIER 2022 - Dans les locaux de la FOL85

Temps obligatoire pour les candidats admis en formation – permet d'établir le parcours de formation selon équivalences diplômes – de transmettre toutes les informations administratives et pédagogiques

DELAÏ D'INSCRIPTION : Mardi 20 DECEMBRE 2021

FOL85 Ligue de l'enseignement

41 rue Monge – 85000 La Roche sur Yon

Tel : 02 43 53 07 17 - <https://laligue85.org/>

CONTACT :

Loïc Sicallac - educpop@laligue85.org – tel. 06 95 68 07 66

Valérie Priol – formation@laligue44.org – tel 02 51 86 33 10

**Pas de bilan sur les résultats
(Formation CPJEPS encore en cours
jusqu'en décembre 2021)**

Accès à la FOL 85

**Taux de
réussite...**

Emploi...

